

Pourquoi devenir membre de CODATU ou avoir une convention de partenariat avec CODATU pour un établissement de formation et de recherche ?

- **Devenir un acteur de l'évolution des systèmes de mobilité dans les villes du Sud**, afin de les rendre plus efficaces, plus durables, plus inclusifs, plus économes en énergie
- **Partager et valoriser votre expertise**, celle de votre institution, de ses enseignants-chercheurs et étudiants
- **Développer les collaborations de votre institution au Sud** à travers la participation à des manifestations scientifiques, l'inscription dans un réseau international et l'accès à des opportunités sur le terrain des villes du Sud



Qu'est-ce que CODATU ?

CODATU est une association de droit français (loi 1901), née de la conférence mondiale sur les transports urbains, organisée à Dakar en 1980. Elle a une vocation internationale et son objectif est de promouvoir les politiques de mobilité urbaine soutenable dans les villes du Sud à travers des actions de conseil, d'assistance technique, de formation, d'animation, d'échanges scientifiques et techniques, ou la réalisation de projets pilotes. Elle s'appuie sur les échanges d'expériences entre les pays en développement et les pays les plus anciennement industrialisés. Vous pouvez trouver plus d'informations sur le fonctionnement de l'association sur www.codatu.org

CODATU est devenue une structure de référence pour conseiller les gouvernements nationaux et locaux des pays en développement en matière de politiques de mobilité urbaine. L'Association intervient actuellement dans des pays comme l'Argentine, le Pérou, la Côte d'Ivoire, le Kenya, l'Angola, la Tunisie, Madagascar, le Sénégal, le Cameroun, le Niger, le Maroc, le Liban, la Colombie etc., avec une représentation sur place dans les 7 premiers cas. Elle est officiellement partenaire stratégique de l'Agence Française de Développement, mais intervient aussi pour la Banque Mondiale, la GIZ, ou de nombreux Ministères en charge des Transports, ou villes du Sud. CODATU participe également à des projets européens de grande envergure, tels que les projets SolutionsPlus (H2020) et Interreg MED.

La valeur ajoutée de CODATU provient de sa capacité unique à mobiliser à la fois un réseau de bénévoles (en général d'anciens élus locaux ou experts des transports urbains), de consultants et spécialistes issus des structures membres, de volontaires, d'universitaires, et une petite équipe de salariés ayant une forte expérience des villes du Sud, dans l'objectif d'appuyer les autorités des pays en développement, parfois très en amont de l'émergence des projets.

Nos interventions traitent majoritairement de la création ou du fonctionnement des autorités organisatrices des transports, de la vision urbaine et de la planification de la mobilité à mettre en œuvre, du choix de politiques publiques à réaliser, des grandes options de projets à mettre en œuvre, et du financement pérenne des transports en commun.



Pourquoi CODATU ?

- Parce que **l'enjeu de l'urbanisation dans les pays en développement est considérable**. Par exemple le nombre d'urbains en Afrique va passer de 500 millions aujourd'hui à plus de 1.5 milliard en 2050. Il s'agit donc d'un chantier majeur du développement durable, à l'échelle planétaire. Il est crucial de soutenir les villes du Sud en leur permettant **d'accéder à des informations, des ressources et une expertise adéquate** pour développer leurs propres compétences localement afin de mettre en œuvre des projets de mobilité urbaine soutenable.
- Parce que **le champ professionnel et institutionnel des transports urbains est fragmenté**, avec d'une part nombre d'acteurs locaux qui se sentent isolés du fait de l'absence d'un champ de formation et de recherche identifié en matière de mobilité urbaine dans nombre de villes du Sud, et d'autre part une multiplication des initiatives de formations délocalisées d'institutions du Nord, parfois sans réelle coordination entre elles.
- Parce que le succès de la mise en œuvre de politiques de mobilité urbaine soutenable dépend également de **l'existence d'un écosystème d'acteurs local à même de développer des solutions innovantes et appropriées au contexte local**. La mise en réseau et la facilitation des échanges entre décideurs, techniciens, experts, enseignants-chercheurs et étudiants est une condition sine qua non pour assurer le développement d'une vision pérenne de la mobilité urbaine.
- Parce que les enjeux liés au changement climatique et aux transitions des sociétés – notamment transition des systèmes de mobilité – concernent l'ensemble des territoires et revêtent une urgence spécifique dans les villes du Sud, **il est indispensable de faciliter le transfert de connaissances et de compétences à l'échelle internationale et le développement d'un socle de savoirs commun pour répondre à ces enjeux globaux**.



Qui adhère à CODATU ?

CODATU concerne l'ensemble des professionnels et responsables du domaine des transports urbains et périurbains. Les adhérents sont des représentants :

- **d'institutions de formation, d'études et de recherche** (le 1^{er} Collège). Nos membres incluent le CEREMA, UrbaLyon, l'EPFL, etc. ;
- **de collectivités territoriales et d'autorités organisatrices de transports, du Nord comme du Sud** (le 2^{ème} Collège). Nos membres incluent GART, Ile-de-France Mobilités, SYTRAL de Lyon, Rennes Métropole, SMMAG Grenoble, l'Eurométropole de Strasbourg, etc. ;
- **des professionnels du transport** (le 3^{ème} Collège): sociétés d'ingénierie, des industriels et des constructeurs, des exploitants. Nos membres incluent SNCF, RATP, KEOLIS, TRANSDEV, ALSTOM, IVECO, SCANIA, INGEROP, SYSTRA, EGIS, ARTELIA, SUEZ, TRANSITEC, SETEC, HEETCH, etc. ;
- **de personnes physiques**, souvent universitaires, élus locaux, ou experts techniques ;
- **d'associations et de fondations** (le 5^{ème} Collège).

Par ailleurs CODATU signe des conventions avec des partenaires, comme le GART (avec lequel CODATU co-anime le Club international des Autorités organisatrices de la mobilité, et que CODATU représente hors OCDE), la FNAU et l'Agence d'Urbanisme de Lyon (pour la promotion du concept d'Agence d'Urbanisme), l'AUF (Agence Universitaire de la Francophonie), l'AFD (qui conventionne directement avec CODATU), l'AMGVM (Association des Maires des Grandes Villes de Madagascar), des Etats ou des villes (comme le Sénégal, la ville de Niamey) etc.

CODATU et les établissements de formation et de recherche

CODATU propose un dispositif très souple d'activités qui s'adapte à chaque cas et au niveau d'engagement souhaité des établissements de formation et de recherche. Cela peut se concrétiser par des rencontres ponctuelles chaque année pour faire le point sur les activités respectives, identifier de possibles synergies, des échanges d'informations et de contacts pertinents. Selon le degré d'investissement souhaité par l'institut de formation et de recherche, il peut être possible de répondre conjointement à des appels à projets ou de développer des activités communes, et CODATU peut également être amené à accueillir des doctorants dont le sujet de recherche serait en lien avec la mobilité urbaine dans le cadre de thèse CIFRE.

Par ailleurs, CODATU est un portail et une plateforme pour valoriser les activités des institutions de formation et de recherche à l'échelle internationale. D'une part, à travers la mise en réseau avec nos membres et nos partenaires, il est possible de nouer des contacts privilégiés avec des acteurs de la mobilité urbaine dans les villes du Sud. D'autre part, CODATU contribue à la valorisation des connaissances produites dans le champ de la mobilité urbaine à travers ses formations, ses activités scientifiques, et la diffusion d'information sur son site internet et via la newsletter mensuelle. La présentation de votre institution lors de la venue de partenaires du Sud (accueil de délégations dans



le cadre de visites techniques par exemple) peut aussi contribuer à son rayonnement à l'international et à mieux faire connaître des domaines d'expertise.

Détail de certaines activités “établissements de formation et de recherche”

Le Partenariat avec l'Agence Universitaire de la Francophonie et la mise en place du RÉMUD

Alors que le nombre d'urbains augmente à l'échelle internationale, les mobilités se multiplient à l'échelle des villes et représentent désormais un enjeu majeur en termes d'aménagement, de développement économique et de gouvernance. En particulier dans les villes du Sud où la croissance urbaine est particulièrement forte, l'accès à des réseaux de transport collectif performants demeure souvent limité, alors que la mobilité constitue un des leviers identifiés pour faciliter le développement des populations. Cette importance des enjeux de mobilité urbaine dans les villes du Sud explique que depuis plusieurs années de nombreux projets de recherche et de formation sur la mobilité urbaine durable voient le jour, dans les villes du Nord comme du Sud.

C'est dans cette perspective que l'AUF et CODATU s'associent pour créer le Réseau des Établissements sur la Mobilité Urbaine Durable (RÉMUD), pour faire émerger et consolider une expertise internationale et pluridisciplinaire dans le domaine de la mobilité urbaine durable. La mise en œuvre de ce réseau a pour objectif de faciliter les initiatives bilatérales et multilatérales entre établissements supérieurs d'enseignement et de recherche autour des questions relatives à la mobilité urbaine durable. La première activité du RÉMUD a été d'organiser une Ecole d'été pour jeunes doctorants sur le thème de la mobilité urbaine dans les villes d'Afrique subsaharienne en octobre 2022 à Dakar.

Les établissements de formation et de recherche spécialisés sur la mobilité urbaine sont bienvenus pour rejoindre le RÉMUD.

Le Partenariat avec l'Université Senghor

L'Université Senghor, établissement privé de 3ème cycle reconnu d'utilité publique internationale, a été inaugurée le 4 novembre 1990. L'Université Senghor, opérateur direct de la Francophonie, offre des formations pluridisciplinaires et pluri-thématiques consacrées au développement durable dans un contexte de mondialisation. Elle a pour vocation de former et de perfectionner des cadres de haut niveau des secteurs public et privé et d'orienter leurs aptitudes vers l'exercice des responsabilités dans certains domaines prioritaires pour le développement.

Depuis plusieurs années, l'Université Senghor développe un programme de formations externalisées à travers des « Campus Senghor » tant au Maghreb qu'en Afrique subsaharienne. L'idée maîtresse de ce processus d'externalisation est que la formation d'excellence se doit d'être accessible à des publics élargis et nouveaux, de s'adapter aux besoins spécifiques formulés par les bénéficiaires des formations eux-mêmes. C'est dans ce cadre que CODATU a pu développer plusieurs programmes de formation avec l'Université Senghor, à la demande de partenaires locaux, selon des formats adaptés aux besoins identifiés localement. Deux programmes de Master ont ainsi été déployés (au Togo et au Maroc), ainsi qu'un MOOC et des formations courtes certifiantes.



Les conférences scientifiques internationales de CODATU

Depuis 1980, CODATU organise des conférences scientifiques sur les transports et la mobilité urbaine dans les pays des Suds. Ces conférences scientifiques donnent lieu à des appels à communication et des publications (numéros spéciaux dans la revue *Case Studies on Transport Policy*), et ont pour vocation de développer les connaissances et les échanges entre chercheurs du Nord et du Sud. La dernière Conférence CODATU XVIII s'est tenue en novembre 2021 et a permis de présenter plus de 45 articles scientifiques. Ponctuellement, les Conférences sont aussi l'occasion de valoriser les travaux de jeunes chercheurs, notamment grâce à des Prix de la meilleure thèse sur la mobilité urbaine dans les villes du Sud.

A travers son partenariat avec la World Conference on Transport Research Society et la participation de CODATU au Special Interest Group H5 « Urban Transport in Developing Countries », des sessions spéciales CODATU sont également organisées lors des Conférences internationales WCTR qui ont lieu tous les 2 ou 3 ans.



S'investir avec CODATU, comment faire ?

Il existe différentes options indépendantes, qui peuvent se cumuler :

- devenir membre de CODATU dans le collège 1 (Cf. formulaire d'adhésion), comme Sciences-Po Rennes, etc. ;
- élaborer une convention de partenariat, comme le fait par exemple l'Agence Universitaire de la Francophonie, sur une liste d'actions à mener ;
- confier à CODATU la mise en œuvre d'une action scientifique ou d'une action de formation vers le Sud ;
- identifier du personnel souhaitant s'engager dans les activités scientifiques ou les programmes de formation de CODATU.

Qui contacter ?

Membres du Bureau de CODATU en charge de la relation avec les établissements de formation et de recherche :

Dominique Breuil : dbreuil@codatu.org

Christian Philip : cphilip@codatu.org

Cheffe de projets en charge des projets de formation et de recherche à CODATU :

Solène Baffi : sbaffi@codatu.org

www.codatu.org



Pourquoi devenir membre de CODATU lorsqu'on est un établissement de formation et de recherche ?

Participer aux activités scientifiques et de formation de CODATU

- participation et/ou organisation de journées d'études sur des thématiques d'intérêt commun ;
- publications communes et développement d'outils méthodologiques ;
- sollicitation pour participer au comité scientifique des Conférences CODATU ;
- participation aux groupes de travail du comité scientifique de CODATU.

Participation aux projets de CODATU

- interventions dans le cadre des programmes de formation proposés par CODATU ou dans le cadre de missions d'expertise ;
- réponse commune à des appels à projet ;
- sollicitations pour participer au suivi et à l'évaluation de projets ;
- possibilité d'intervenir sur les décisions prises au Conseil d'administration de CODATU, et donc de contribuer au façonnement du réseau, à l'amélioration des pratiques, et de donner son avis sur l'évolution de CODATU

Faire partie d'un réseau international

- Mise en relation avec les bailleurs internationaux et les institutions internationales (UNEP, UEMI, ONU-Habitat) avec lesquelles CODATU travaille ;
- Mise en relation avec les acteurs français du secteur des transports urbains et de la mobilité membres de CODATU ;
- Possibilité de rejoindre des réseaux de formation et universitaires tels que l'Agence Universitaire de la Francophonie, le RÉMUD, VREF ou WCTRS.

Bénéficier d'un accès privilégié aux terrains sur lesquels CODATU est implanté

- Accès direct aux chargés de coopération présents sur le terrain (par exemple en 2023, membres de l'équipe CODATU présents au Pérou, en Argentine, en Angola, en Côte d'Ivoire, en Tunisie, au Kenya et à Madagascar, et relais local au Sénégal) ;
- Accès à des informations de première main sur les territoires d'activité de CODATU ;
- Mise en relation avec les institutions locales (collectivités locales, Ministère, universités, opérateurs de transport, bureau d'études) dans les villes du Sud où CODATU est présent

Développer une visibilité à l'international

- Participation à des événements internationaux ;
- Rencontre avec des délégations étrangères lors de leur visite en France ;
- Publication sur le site internet de CODATU ;
- Valorisation des activités et relais d'information dans la newsletter mensuelle de CODATU.



ANNEXES

Villes du Sud ayant des activités en cours avec CODATU (début 2023)	Villes du Sud ayant eu des activités avec CODATU
Angola : Luanda	Brésil : Rio, Sao Paulo
Argentine : Buenos Aires	Burkina Faso : Ouagadougou
Cameroun : Douala, Yaoundé	Colombie : Cali
Côte d'Ivoire : Abidjan	Egypte : Le Caire, Alexandrie
Equateur : Quito	Ethiopie : Addis Abeba
Kenya : Nairobi	Inde : Kochi
Liban : Beyrouth	Togo : Lomé
Madagascar : Antananarivo, Mahajanga	
Maroc : Casablanca, Rabat	
Niger : Niamey	
Pérou : Lima	
Sénégal : Dakar	
Tunisie : Kairouan, Sfax	
Vietnam : Hanoi	

Activités en cours du programme Mobilise Your City (initié par CODATU à la COP 21)

Un partenariat global sur 4 continents

